

La situation au sein de la Fonction publique est dégradée, les services publics sont de moins en moins capables de répondre aux besoins de la population.

Les conditions de travail des agents doivent être améliorées, c'est la raison pour laquelle la CGT revendique :

- L'arrêt du gel du point d'indice et une revalorisation immédiate des salaires ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- Des emplois statutaires pour faire face à la hausse démographique;
- Un processus de titularisation des agents non titulaires sans condition de concours ni de nationalité.

Au ministère de l'Education nationale, déclarée secteur prioritaire par le gouvernement, il n'y a pas eu de miracle depuis 2012, le recrutement des stagiaires a été calibré pour compenser les départs en retraite des professeurs.

Voilà pourquoi les enseignants n'ont pas vu grand-chose changer dans leur quotidien depuis 2012.

Le gouvernement utilise des artifices pour faire de la communication tout en réduisant les dépenses publiques.

Sur le terrain, la désillusion ressentie par nombre d'enseignants est une réalité.

Le président de la République a promis 60 000 postes pour l'école à l'horizon 2017, pour l'instant, nous sommes loin du compte.

Rappelons que Xavier Darcos et Luc Chatel ont fait disparaître 80 000 postes entre 2007 et 2012.

La ministre a beau se féliciter d'avoir pu obtenir des moyens supplémentaires pour l'éducation en 2015, sur le terrain cela suffira juste à maintenir le taux d'encadrement face à une démographie en constante augmentation.

La loi de finances précise que les moyens nouveaux, dans le secondaire comme dans le primaire, seront consacrés à la couverture des besoins liés à l'augmentation prévisionnelle des effectifs des élèves ainsi qu'à la mise en œuvre du plan pour l'éducation prioritaire et, dans le 1<sup>er</sup> degré, à l'amélioration du dispositif de décharge des directeurs d'école.

Il y aura encore moins d'enseignants dans les écoles maternelles et élémentaires à la rentrée 2015 qu'il n'y en avait lors du dernier exercice budgétaire mené par la droite en 2011.

Le 4 décembre, 5 millions de fonctionnaires seront appelés à élire leurs représentants pour les 4 prochaines années. Au ministère de l'Education nationale, un des premiers enjeux de ces élections sera le taux de participation qui sera un élément essentiel pour garantir une réelle représentativité des instances élues.

Une chute brutale du taux de participation serait traduite, par beaucoup, comme étant un affaiblissement du syndicalisme.

Pourtant, en maintenant un mode de scrutin électronique, le gouvernement a pris le risque d'affaiblir la représentativité des organisations syndicales dans un ministère qui représente à lui seul 20 % de l'ensemble des fonctionnaires.

Dans le contexte politique dans lequel nous sommes, ces élections seront aussi l'occasion pour les personnels d'exprimer leur avis sur les politiques publiques menées par ce gouvernement.